

Transidentités et non-binarités

Outils de formation pour les médias développés par

décadré
pour l'égalité dans les médias



Fédération Genevoise
des Associations LGBT

Ces outils ont pu être mis en place grâce au soutien de la Ville de Genève, de la Loterie Romande et de la fondation Tides.

En collaboration avec

TRANSGENDER
NETWORK
SWITZERLAND
TGNS

Ekivoc

■ Définitions et explications

Transgenre/trans/trans* : personne qui ne se reconnaît pas, ou pas totalement, dans le genre qui lui a été assigné à la naissance.

Ce terme regroupe notamment :

- Femme trans* : femme qui a été assignée au genre masculin à la naissance mais dont le genre est féminin. On parle d'elle au féminin.
- Homme trans* : homme qui a été assigné au genre féminin à la naissance mais dont le genre est masculin. On parle de lui au masculin.
- Personne non-binaire : les personnes non-binaires ne sont ni exclusivement homme, ni exclusivement femme, mais peuvent être entre les deux, un genre au delà du féminin et du masculin, un « mélange » de genres ou aucun genre. La non-binarité est un terme parapluie. Diverses identités sont regroupées sous ce terme, p.ex. agendre, fluide, demi-boy, demi-girl, neutrois, etc. Il est à noter que certaines personnes non-binaires ne se reconnaissent pas comme trans*.

Une personne dont le genre est en adéquation avec le genre assigné à la naissance est une personne cisgenre.

Les transidentités regroupent un nombre important de réalités différentes. C'est pour cela qu'il est parfois écrit « trans* », l'astérisque permettant de rendre compte de la pluralité des possibles.

■ Statistiques — Chiffres et recherche

En Suisse, il n'existe pas de chiffres de recensement des personnes trans* et/ou non-binaires. La statistique qui était souvent utilisée par le passé était basée sur le nombre de chirurgies génitales d'affirmation de genre. Néanmoins, celle-ci sous-estimait fortement le nombre de personnes trans*, car seule une minorité recourt à une chirurgie génitale. En se basant sur les statistiques plus récentes d'autres pays¹ comme

¹ World Professional Association for Transgender Health (WPATH), Standards of Care version 8, page 23-26, 2022: <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/26895269.2022.2100644>

le Canada² ou les Etats-Unis³, on estime qu'il pourrait y avoir de 30'000 à 45'000 personnes trans* en Suisse (entre 0,33% et 0,5% de la population, soit 1 personne sur 200 à 300). Une étude menée en Suisse en 2017 auprès de jeunes de 24-26 ans indique que 0,4% s'identifient comme trans et/ou non-binaires⁴. Une autre étude⁵ ayant comme échantillon des jeunes du secondaire II du canton de Vaud montre que 1,3% s'identifient comme trans ou non-binaires ou sont en questionnement par rapport à leur identité de genre.

L'enquête 2021 du Swiss LGBTI Panel⁶ met en évidence que les personnes trans* et/ou non-binaires sont souvent exposées à des blagues déplacées et à des regards insistants dans les espaces publics. 80,8% ont dénoncé une discrimination structurelle et 76,4% un manque de reconnaissance de leur identité. Plus d'une personne sur deux a également dit être exclue à cause de son identité de genre. 15% des personnes trans* et/ou non-binaires ont subi des violences physiques au cours de la dernière année, alors même que la pandémie de COVID avait réduit les contacts sociaux.

Enfin, une étude états-unienne⁷ constate que les personnes trans* ont jusqu'à 10 fois plus de risques de faire une tentative de suicide et que 40 à 45% d'entre elles ont fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie. Les jeunes trans* sont particulièrement à risque et le fait de vivre de la transphobie en milieu scolaire augmente significativement le taux de tentative de suicide (+50% pour les jeunes trans* subissant du harcèlement, +63% s'il y a des agressions physiques et +73% en cas d'agressions sexuelles).

Notions juridiques

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le changement facilité d'état civil et de prénom est entré en vigueur. Les personnes trans* peuvent à présent faire modifier leurs papiers d'identité directement à l'état civil, sans devoir introduire une action devant un tribunal, ni fournir d'attestation médicale ou psychologique (pour les jeunes de moins de 16 ans, l'accord parental est requis). Par contre, si les personnes (par exemple non-binaires) souhaitent uniquement changer de prénom, cette démarche n'a pas été facilitée et reste plus longue et coûteuse.

De plus, les personnes non-binaires n'ont pas de statut juridique en Suisse où il n'existe actuellement pas d'autre genre officiel que femme et homme. La reconnaissance des genres non-binaires commence cependant à être discutée au niveau politique⁸. De plus, un nombre croissant de pays offrent déjà d'autres options pour le genre officiel, néanmoins cette possibilité est dans certains cas réservées aux personnes intersexes.

2 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220427/dq220427b-fra.htm>

3 <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5227946/>

4 <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-291>

5 <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-329>

6 https://swiss-lgbtqi-panel.ch/reports_fr/?lang=fr

7 <https://williamsinstitute.law.ucla.edu/publications/suicidality-transgender-adults/>

8 Voir notamment:

[17.4121 | Inscription d'un troisième sexe à l'état civil | Objet | Le Parlement suisse \(parlament.ch\)](#)

[17.4185 | Introduction d'un troisième genre. Conséquences pour l'ordre juridique et pour Infostar](#)

[| Objet | Le Parlement suisse \(parlament.ch\)](#)

En Suisse, les adaptations des caractéristiques sexuelles primaires et secondaires sont prises en charge par la LAMal, dès la reconnaissance d'un diagnostic de dysphorie de genre ou d'incongruence de genre par des professionnel-le-x-s de la santé. En pratique, ce type de diagnostic est posé par des psychiatres, ce qui est généralement vécu comme pathologisant et stigmatisant.

La protection des personnes trans* face aux discours de haine et à aux discriminations dans la sphère publique n'est pas assurée par l'art. 261 bis du code pénal. En effet, si le Parlement a accepté d'ajouter l'orientation sexuelle comme caractéristique digne de protection, il a refusé d'y inclure l'identité de genre.

Déconstruction des mythes

« Il n'y a qu'une seule forme de transition »

Les transitions de genre sont multiples et sont effectuées différemment par chaque personne. Ce sont des stratégies mises en place pour trouver une cohérence entre le sexe assigné à la naissance, et l'identité de genre et l'expression de genre afin d'atteindre un mieux-être.

Une transition peut être identitaire/personnelle (prise de conscience, etc.), sociale (coming out, etc.), administrative (modifications de l'état civil, du prénom, etc.) et/ou médicale (hormones, chirurgies, etc.).

L'exceptionnalité du parcours trans*

Lorsque les transidentités sont médiatisées, c'est souvent de manière exceptionnelle, pour mettre en avant une personne qui semble alors unique et isolée. Pourtant en Suisse environ 1 personne sur 200 à 300 serait concernée. Il est donc important de contextualiser la personne et de ne pas occulter le fait qu'un grand nombre d'entre elles bénéficie du soutien d'associations ou d'autres personnes trans*.

Le voyeurisme avant/après

Les portraits des personnes trans* sont souvent voyeuristes. Ils vont se fixer sur un moment, souvent dans un style avant/après avec le prénom de naissance (deadname), du mégenrage (fait d'utiliser, volontairement ou non, un pronom et des accords ne correspondant pas à l'identité de genre de la personne) et des photos, comme pour illustrer une transformation digne d'un Superhéros. Une transition de genre est rarement linéaire et prend du temps. De plus, cet intérêt pour l'avant, le passé, le sexe assigné à la naissance, ne tient pas compte de la personne d'aujourd'hui ni de son identité.

Transidentités, stéréotypes et expression de genre

Les personnes trans* sont souvent représentées comme réaffirmant les stéréotypes de genre associés au féminin et au masculin. Une femme trans* va par exemple être représentée comme très féminine et/ou avec une forte poitrine, un homme trans* comme

ayant des intérêts typiquement masculins. Les personnes non-binaires sont souvent représentées avec des tenues excentriques ou androgynes. Cela peut être le cas mais ce n'est évidemment pas une généralité. Il existe une diversité chez les personnes trans* et non-binaires, comme c'est le cas chez les personnes cisgenres. Ce ne sont pas des groupes homogènes et l'identité de genre n'est pas (forcément) concomitante avec l'expression de genre.

Ce n'est pas une mode

Les personnes trans* et non-binaires ne sont pas récentes ou nouvelles. Elles ont toujours existé. Elles sont simplement plus visibles, car la thématique est devenue moins taboue et les mots pour le dire plus répandus.

Ce mythe est particulièrement répandu en lien avec les jeunes trans*. Néanmoins, cela ne tient pas du tout compte de la réalité de vie en lien avec le fait d'être trans* ou non-binaire et les discriminations subies. En effet, un questionnement qui serait lié à une mode ne tiendrait pas longtemps face aux obstacles et discriminations auxquels font face les jeunes trans* et non-binaires.

La non-binarité comme positionnement idéologique

Si l'existence des personnes non-binaires questionne la binarité du genre, être non-binaire n'est pas un choix, ni un positionnement idéologique contre cette binarité. Certaines personnes non-binaires peuvent politiser leur identité à travers un certain militantisme, mais ce n'est pas le cas de toutes.

Ce n'est pas un débat de société

Il arrive que les thématiques trans* soient discutées comme des débats de société avec des pour et des contre. Dans ces cas sont souvent mis sur le même plan les avis et expertises de spécialistes (qui travaillent sur ces questions depuis des nombreuses années) et des personnes qui parlent de leurs opinions et ressentis personnels au sujet des personnes trans* et non-binaires. C'est problématique, car il n'y a pas à être pour ou contre les personnes trans* : elles existent et le respect fait partie des droits fondamentaux.

Les personnes trans* ont une vie dramatique

Les personnes trans* sont très souvent représentées comme tristes et malheureuses, avec une mise en avant dramatique de leur quotidien. Ces émotions ne sont pas forcément omniprésentes chez toutes les personnes trans*, il est ainsi important de diversifier les points de vue. De plus, une fois leur transition entamée, les personnes trans* sont plus apaisées de pouvoir vivre en étant qui elles sont, malgré la transphobie.



Recommandations pour un traitement médiatique respectueux

1. La transphobie est une discrimination

Il est important de garder à l'esprit que la transphobie est une discrimination, que le fait de mégenrer et de ne pas respecter l'identité d'une personne est une violence.

2. Les transidentités sont une question de genre

Nous parlons aujourd'hui de personnes trans* ou transgenres. C'est le genre ressenti et vécu qui prime et non le sexe assigné à la naissance ou inscrit à l'état civil. Les personnes trans* ont le droit d'utiliser les pronoms et le prénom d'usage qu'elles souhaitent. Ainsi, il faut privilégier ces derniers et non le genre à l'état civil ou de naissance et ne pas faire des allers-retours entre les pronoms dans l'article. Ne pas utiliser les bons pronoms et prénoms, c'est nier l'existence et l'identité des personnes trans* et ne pas respecter leurs droits fondamentaux.

3. Les transidentités sont multiples

Le terme trans* est souvent accompagné d'un astérisque pour mettre en avant la pluralité des vécus. Si votre sujet est spécifiquement sur un vécu particulier, par exemple le fait d'être un homme trans*, il est important de le préciser.

De plus, toutes les personnes trans* ne vont pas systématiquement se reconnaître dans le terme trans* ou transgenre. Il est fortement conseillé de demander à la personne concernée comment elle souhaite être désignée. Imposer un terme peut être ressenti comme très violent.

4. Trans* est un adjectif

Les termes comme trans* ou transgenre sont à utiliser comme un adjectif et non un substantif. Il faut parler de personnes transgenres, d'une femme trans* ou d'un homme trans*, par exemple. Il en va de même pour les personnes non-binaires, le terme non-binaire étant un adjectif.

5. Utiliser le verbe être pour parler des personnes trans* et non pas devenir ou se transformer

Les mots sont importants. Le fait d'être n'est pas un privilège cisgenre. Par exemple, une femme trans* est une femme, elle ne le devient pas, ce n'est pas « un homme qui devient une femme » et elle ne se transforme pas.

6. Une femme trans* a toujours été une femme. Un homme trans* a toujours été un homme. Une personne non-binaire a toujours été non-binaire.

Les personnes trans* ont le droit d'utiliser les pronoms et le prénom d'usage qu'elles souhaitent. Ainsi, il faut privilégier ces derniers et non le genre à l'état civil ou de naissance et ne pas faire des allers-retours entre les pronoms dans l'article.

Lorsque vous parlez d'une femme trans*, le pronom et le genre à utiliser, de sa naissance à aujourd'hui, sont féminins.

Lorsque vous parlez d'un homme trans*, le pronom et le genre à utiliser, de sa naissance à aujourd'hui, sont masculins.

Lorsque vous parlez d'une personne non-binaire, le(s) pronom(s) et accord(s) à utiliser, de sa naissance à aujourd'hui, sont ceux qu'elle vous aura indiqués.

Ce n'est pas le genre assigné à la naissance qui compte mais l'identité vécue. Ne pas utiliser les bons pronoms et prénoms, c'est nier l'existence et l'identité des personnes trans* et ne pas respecter leurs droits fondamentaux.

7. Privilégier le vécu de la personne sans tomber dans le voyeurisme et sans divulguer le prénom de naissance/deadname

La diffusion de photos du type avant-après la transition sont intrusives, de même que les questions sur les opérations chirurgicales ou les pratiques sexuelles. Ne pas s'attarder sur des descriptions du corps ou des habits de la personne permet également d'éviter les stéréotypes sur les personnes trans*.

Le deadname est le prénom de la personne trans* et/ou non-binaire avant sa transition. Il est important d'utiliser le prénom choisi de la personne. Divulguer le deadname participe au voyeurisme sur les personnes trans et peut mettre en danger leur anonymat, en plus d'être violent pour les personnes concernées.

On parle également de transition et non de transformation. Chaque transition est propre à la personne concernée. Une transition peut être sociale, médicale et/ou juridique. Il n'y a pas de « vraie » transition et une transition n'a pas forcément de début ou de fin.

Les titres tels que : « Elle était un homme avant » participent également au sensationnalisme, en plus d'être violent pour les personnes concernées.

8. Ne pas confondre les termes et les identités

On parle d'identité de genre quand on parle des questions trans* : il s'agit du ressenti profond et intime d'appartenir totalement ou partiellement à un (ou plusieurs) genre(s). A ne pas confondre avec l'orientation sexuelle et/ou affective, utilisée pour décrire l'attirance émotionnelle et/ou sexuelle envers une personne. Une personne trans* peut donc être lesbienne, gay, pansexuelle, asexuelle ou encore hétérosexuelle. Une personne non-binaire peut donc être attirée par des personnes du même genre, d'un autre genre, d'aucun genre, de plusieurs genres ou ne ressentir d'attirance pour personne. Il vaut mieux éviter le terme « identité sexuelle » qui est source de confusion, car il n'est pas clair s'il se réfère à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

Recommandations spécifiques sur les non-binarités

1. Savoir de quoi on parle et connaître les spécificités

L'identité de genre est un ressenti profond et intime d'appartenir, totalement ou partiellement, à aucun, un ou plusieurs genre(s). Les questions de non-binarité concernent l'identité de genre.

Selon la définition des transidentités, une personne non-binaire est également une personne trans*, car elle non plus ne se reconnaît pas, ou pas totalement, dans le genre assigné à la naissance (qui en Suisse ne peut être que féminin ou masculin). Néanmoins, certaines personnes non-binaires n'utilisent pas le terme trans* pour se définir.

Tout comme les femmes et les hommes trans*, certaines personnes non-binaires peuvent ressentir le besoin d'effectuer une transition de genre pour se sentir mieux, par exemple en changeant de prénom(s) et/ou de pronom(s), de genre à l'état civil, en modifiant leur apparence et/ou en effectuant diverses démarches médicales. Les besoins et parcours sont très variables d'une personne non-binaire à l'autre.

2. Utiliser les bons termes

L'adjectif « non-binaire » désigne des personnes et est à utiliser lorsqu'il est question d'identité de genre. Les termes « non généré », « mixte » ou « unisexe » sont à utiliser pour qualifier un événement, une éducation, des jouets, des vêtements ou des toilettes publiques, par exemple.

3. Visibiliser et respecter l'existence des personnes non-binaires

En Suisse, il n'existe pas de chiffres de recensement des personnes non-binaires. Des enquêtes internationales récentes suggèrent que les personnes non-binaires représenteraient entre 25% et 50% de l'ensemble des personnes trans*⁹. Par exemple, en 2021 au Canada, 41% des personnes trans* et/ou non-binaires (qui constituent 0,33% de la population) ont indiqué un genre autre qu'exclusivement « homme » ou « femme », ce qui représente 0,14% de la population canadienne de 15 ans et plus¹⁰. De plus, une étude menée en Suisse en 2017 auprès de jeunes de 24-26 ans indique des valeurs similaires : 42% des 0,4% de personnes trans* et/ou non-binaires qui ont répondu s'identifient avec un genre « autre »¹¹. Quel que soit leur nombre exact, les personnes non-binaires existent et il est important de les rendre visibles dans l'espace médiatique.

4. Respecter l'identité des personnes interviewées

Plusieurs choses sont importantes pour respecter l'identité des personnes non-binaires interviewées : demander le prénom, le ou les pronoms des personnes, ainsi que les accords souhaités, qui peuvent être différents du féminin ou du masculin.

9 World Professional Association for Transgender Health (WPATH), Standards of Care version 8, page 80, 2022: <https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/26895269.2022.2100644>

10 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220427/dq220427b-fra.htm>

11 <https://www.unisante.ch/fr/formation-recherche/recherche/publications/raisons-sante/raisons-sante-291>

Si vous faites témoigner une personne non-binaire pour un sujet médiatique, il est important de retranscrire et de respecter ses prénom, pronoms et accords dans l'intégralité du texte ou du support visuel ou audio de votre reportage (y compris titre, chapeau, voix off, etc).

Si la charte graphique de votre média est limitante, vous avez la responsabilité de demander une exception dans le cadre de ce sujet ou de trouver une autre solution qui respecte la personne que vous interviewez (par exemple en utilisant des tournures de phrases n'impliquant pas de formulations genrées). Lorsque c'est possible, n'hésitez pas à vérifier auprès de la personne concernée si la solution choisie lui convient ou, si besoin, à lui expliciter les contraintes que vous avez afin de trouver ensemble une solution.

5. Ne pas présenter la non-binarité comme un positionnement idéologique

Si l'existence des personnes non-binaires questionne la binarité du genre, être non-binaire n'est ni un choix, ni un positionnement idéologique contre cette binarité. Certaines personnes non-binaires peuvent politiser leur identité à travers un certain militantisme, mais ce n'est pas le cas de toutes.

6. Ne pas présenter la non-binarité comme une mode...

Bien que la visibilité sociale et médiatique de la thématique de la non-binarité soit relativement récente dans notre société et que les terminologies employées pour en parler aient fortement évolué ces dernières années, la réalité des personnes non-binaires n'est pas nouvelle. L'histoire et l'anthropologie montrent que de nombreuses sociétés et cultures reconnaissent ou ont reconnu depuis longtemps l'existence de plus de deux genres, souvent avec des rôles et termes spécifiques pour les personnes sortant de la binarité homme-femme¹².

7. ... ni comme une question de jeunes

Une grande proportion des personnes non-binaires visibles sont relativement jeunes, en raison notamment de leur présence plus importante sur les réseaux sociaux et du fait que les jeunes générations sont plus promptes à s'approprier le nouveau vocabulaire en lien avec cette thématique. Toutefois la non-binarité concerne des personnes de tout âge¹³ et il serait erroné de penser qu'il s'agit d'une thématique touchant uniquement les jeunes.

8. Eviter les représentations visuelles stéréotypées

Les personnes non-binaires sont souvent représentées avec des tenues excentriques ou androgynes. Cela peut être le cas mais ce n'est évidemment pas une généralité. Il existe une diversité chez les personnes non-binaires, comme chez tout le monde. Il ne s'agit pas d'un groupe homogène et l'identité de genre n'est pas (forcément) concomitante avec l'expression de genre.

¹² https://www.pbs.org/independentlens/content/two-spirits_map-html

¹³ [Nonbinary comes in every age. \(YouTube\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220427/cg-b002-fra.htm>

Ressources

- L'association **Transgender Network Switzerland** a édité un guide linguistique pour les médias avec des exemples de phrases à éviter et des propositions d'autres formulations : <https://www.tgns.ch/fr/medias/guide-linguistique>
- **L'AJL (association des journalistes LGBTI France)** a également mis en place 2 chapitres spécifiquement sur les questions trans et non-binaires dans son kit pour aider à traiter ces questions de façon juste, rigoureuse et respectueuse.
- **Transgender Network Switzerland**: association nationale des personnes trans
- **Epicène**: association d'aide et d'accompagnement pour les personnes trans*
- **Ekivock**: association pour les personnes non-binaires
- **Fondation Agnodice**: accueil, conseil et orientation des jeunes trans, non-binaires ou en questionnement de moins de 18 ans
- **Pôle Trans du Checkpoint Vaud**: accueil et orientation pour les personnes trans, non-binaires ou en questionnement à partir de 18 ans
- **Pôle trans* de l'association 360**: aide et informations pour les personnes trans*
- **Le Refuge Genève**: projet de Dialogai qui accueille et accompagne les jeunes LGBTIQ+ (en particulier dans les transitions à l'école)
- **Association TransParents**: collectif basé à Genève de parents et de proches de jeunes et de personnes trans*, non-binaires ou en questionnement d'identité de genre.
- **Le Refuge Neuchâtel**: accueil et accompagnement des jeunes LGBTIQ+ et centre d'expertise des thématiques trans*
- L'association **Epicène** a édité un livre intitulé TRANS* qui regroupe 46 témoignages de personnes trans* de toute la Suisse.
- La plupart des associations romandes LGBTIQ+ ont également des groupes de parole pour les personnes trans* et/ou non-binaires.

Bonnes pratiques journalistiques

- « Transidentité et santé », un sujet du 36.9 de la RTS: <https://www.rts.ch/play/tv/369/video/transidentite-et-sante?urn=urn:rts:video:12776532>
- Article de la TDG sur la voix des femmes trans* qui montre différentes étapes possibles de transition: <https://www.tdg.ch/pour-chaque-femme-transgenre-trouver-sa-voix-855252595394>